

**COUPON DE RENOUELEMENT
DE PLACE EN CRÈCHE**

Votre enfant doit être âgé de 2 mois et demi minimum le jour de son entrée en crèche.

	Parent 1	Parent 2
NOM Prénom		
Adresse		
Téléphone		

Confirme la demande de pré-inscription en crèche pour mon enfant :

Nom et prénom :

Date de naissance (ou date de naissance présumée*) :

*** Un acte de naissance doit être remis dans les 2 mois après la naissance à l'espace accueil de la mairie**

Mode(s) d'accueil souhaité(s) :

Accueil collectif Oui Non

Accueil familial Oui Non

Jours et horaires souhaités :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Secteur souhaité :

Centre de Vie Infantile (allée des enfants) Oui Non

Maison de la Petite Enfance (8 rue P. Mendès-France) Oui Non

Date d'entrée souhaitée :

Un système de pondération est désormais mis en place pour attribuer les places dans les structures d'accueil du jeune enfant.

Selon des critères liés à vos situations professionnelle et familiale, mais aussi de l'historique de votre demande, un nombre de points sera attribué sur chacun des critères correspondants.

Le total des points permettra de classer toutes les demandes de pré-inscription déposées en mairie, par année de naissance des enfants.

En fonction de votre classement et des places disponibles dans nos structures, une place pourra éventuellement vous être proposée au cours de l'année.

Merci de cocher ci-dessous votre situation :

Professionnelle :

- **Parent seul :** Ne travaillant pas
 Travaillant ou en formation
- **Couple dont :** Les deux parents travaillent ou sont en formation
 L'un des parents travaille et l'autre pas
 Les deux parents ne travaillent pas

Familiale (fournir la notification MDPH) :

- Enfant ou fratrie porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique
- Parent porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique

Uniquement si votre situation a changé depuis le passage à la commission du 25 avril 2024, vous devez fournir le justificatif correspondant pour chaque parent : attestation employeur ou pôle emploi, certificat de scolarité ou attestation de formation, congé parental ou RSA (attestation de paiement CAF) ...

Si vous souhaitez apporter des renseignements complémentaires à votre demande, vous pouvez écrire ci-dessous ou envoyer un mail :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Attention, ce coupon doit être retourné :
entre **le lundi 26 août et le vendredi 13 septembre 2024**
au service Petite Enfance ou envoyé par mail
petite.enfance@mairie-torcy.org
En cas de non-retour, l'inscription sera annulée